

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RH2601 Initiation à la recherche			
Ancien Code	PERH2B61RECIN	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/EHB2610		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Lucrezia DI LEO (dileol@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Johan VANOUTRIVE (vanoutrivej@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Murielle VAN TRIENPONT (vantrienpontm@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement permettra aux étudiants de découvrir la recherche scientifique en éducation et en didactique et de se familiariser avec les démarches qui y sont liées. L'unité aura également pour but de leur permettre de chercher de l'information scientifique, d'en évaluer la pertinence et la qualité et de l'intégrer dans une production personnelle en respectant les normes scientifiques. L'introduction à la démarche de recherche abordée dans cette unité d'enseignement permettra l'approfondissement de cette thématique lors du cours de méthodologie de la recherche en Bloc 3.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**
 - Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - 3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- Compétence 4 **LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF**
 - Sous Compétence 4.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle
 - 4.1.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et

s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle

Acquis d'apprentissage visés

- Expliquer la différence entre un fait scientifique, une étude, une théorie et une opinion
- Citer et expliquer les rôles des différentes parties d'un article de recherche et identifier les étapes d'une démarche scientifique
- Rechercher un document dans une base de données ou à l'aide d'un moteur de recherche
- Expliquer sa stratégie de recherche et de lecture d'un document
- Analyser, de manière argumentée, la fiabilité et la validité d'un document
- Résumer, oralement ou par écrit, les informations d'un graphique
- Intégrer des informations issues d'une recherche documentaire dans une production écrite personnelle et scientifique utilisant des paraphrases, des citations, un style de référencement bibliographique et en respectant le poids des sources
- Expliquer les caractéristiques d'une question de recherche
- Rédiger une question de recherche en respectant les balises vues au cours.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERH2B61RECINA Initiation à la recherche

30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERH2B61RECINA Initiation à la recherche

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à la recherche			
Ancien Code	13_PERH2B61RECINA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEHB2611		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Murielle VAN TRIENPONT (vantrienpontm@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement permettra aux étudiants de découvrir la recherche scientifique en éducation et en didactique et de se familiariser avec les démarches qui y sont liées.

L'unité aura également pour but de leur permettre de chercher de l'information scientifique, d'en évaluer la pertinence et la qualité et de l'intégrer dans une production personnelle en respectant les normes scientifiques.

L'introduction à la démarche de recherche abordée dans cette unité d'enseignement permettra l'approfondissement de cette thématique lors du cours de méthodologie de la recherche en Bloc 3.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Expliquer la différence entre un fait scientifique, une étude, une théorie et une opinion
- Citer et expliquer les rôles des différentes parties d'un article de recherche et identifier les étapes d'une démarche scientifique
- Rechercher un document dans une base de données ou à l'aide d'un moteur de recherche
- Expliquer sa stratégie de recherche et de lecture d'un document
- Analyser, de manière argumentée, la fiabilité et la validité d'un document
- Résumer, oralement ou par écrit, les informations d'un graphique
- Intégrer des informations issues d'une recherche documentaire dans une production écrite personnelle et scientifique utilisant des paraphrases, des citations, un style de référencement bibliographique et en respectant le poids des sources
- Expliquer les caractéristiques d'une question de recherche
- Rédiger une question de recherche en respectant les balises vues au cours.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Introduction à la recherche
- Critique des sources
- Structure d'un article scientifique et étapes d'une démarche de recherche
- Recherche documentaire, bases de données (recherche en éducation et didactique) stratégies de recherche et de lecture.
- Intégration de l'information (paraphrase, citation) et des références dans un écrit
- Introduction à la problématisation et à la rédaction d'une question de recherche.

Démarches d'apprentissage

Au cours des séances se mêleront mises en situation, structurations théoriques, exercices et discussions méthodologiques. Une réflexion sur l'utilité des notions abordées dans cette UE sera menée.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices ou des explications supplémentaires sont donnés aux étudiants en fonction des besoins

Sources et références

Les étudiants disposent des ouvrages de référence nécessaires en bibliothèque ainsi que d'informations bibliographiques fournies au cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Fichiers déposés sur Connected, les feuilles de cours distribuées en classe, les notes personnelles des étudiants et les recherches complémentaires dans les ouvrages de référence.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en la remise de différents travaux et tests rendus au cours du quadrimestre, selon les consignes données au cours par le professeur, chacune de ces étapes étant obligatoire pour que l'épreuve soit considérée comme étant complète. Si la moyenne des travaux de l'étudiant amène à un échec ou si certains travaux n'ont pas été rendus et que l'épreuve est incomplète, l'étudiant devra remettre un portfolio, selon les consignes données à la consultation des copies, en début de seconde session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	100		
Période d'évaluation					Trv	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).